

REGLEMENT DE CONSULTATION VALANT CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES

Identification de la personne publique :

Dénomination et adresse de l'établissement et du service acheteur :

Collège Pierre Mauger Place de la Liberté 85100 Les Sables d'Olonne

Personne responsable du marché : Madame Sandrine CHABRILLANGEAS, Principale du Collège Pierre Mauger

Comptable assignataire : Madame Catherine DE TADDEO, Agent Comptable du Lycée Savary de Mauléon

Contact : Monsieur Arnaud MARCHAND, Adjoint Gestionnaire du Collège Pierre Mauger

Article 1^{er} - Objet du marché :

Séjour pédagogique à Barcelone en 2025.

Destinations du séjour : Barcelone

Article 2 - Description des fournitures ou prestations :

Descriptif : Ce séjour cible des élèves de collège, âgés de 11 à 16 ans.

Nombre de participants : 50 élèves et 5 professeurs accompagnateurs. La répartition garçons/filles sera précisée ultérieurement. Idem pour les accompagnateurs.

Date : semaines 12 en priorité mais possibilité sur les semaines 14, 19, 20 et 21.

Durée du voyage : 6 jours et 5 nuits.

Prestation souhaitée : voyage aller et retour du collège Pierre Mauger, hébergement en famille, repas, visites et transport sur place.

La mention « gratuit » pour les accompagnateurs est proscrite.

Assurance :

L'offre contiendra les prestations d'assurance pour :

- L'annulation individuelle et collective
- Le rapatriement

Programme souhaité :

- Jour 1 : Départ des Sables d'Olonne avec voyage de nuit.
- Jour 2 : Journée à Barcelone
 - Matin : Promenade dans le port de Barcelone en Golondrinas.
 - Après-midi : Visite guidée de Barcelone en vélo.
- Jour 3 : Journée à Barcelone
 - Matin : Atelier Tapas au Pueblo Espagnol.
 - Après-midi : Visite libre du Pueblo Espagnol et initiation au flamenco.
- Jour 4 : Journée à Barcelone
 - Matin : Visite de la Pedrera / Casa Mila avec audio-guides.
 - Après-midi : visite guidée de la Sagrada Familia et visite libre du Parc Güell.
- Jour 5 : Journée à Figueras
 - Matin : Trajet.
 - Après-midi : visite du Musée Dali à Figueras.

- Départ du groupe pour retour au collège Pierre Mauger (prévoir repas en fonction des horaires de retour).

Article 3 – Mode de règlement :

Le règlement s'effectuera par mandat administratif sur présentation de factures, et porteront, outre les mentions légales ou réglementaires, les indications suivantes :

- Le nom et l'adresse du créancier
- Le numéro de son compte bancaire ou postal
- La désignation des prestations, le prix unitaire hors taxes, le taux de remise consentie, le prix unitaire net hors taxes
- Le montant total hors taxes et toutes taxes comprises

Des acomptes pourront être versés à l'entreprise titulaire du marché à hauteur de 70% du prix total du voyage TTC. Le versement du solde ne pourra être effectué que lors de la remise des documents permettant la réalisation du séjour.

Article 4 – Contenu des offres:

Le marché est constitué par les documents contractuels suivants : le contrat de voyage et l'offre de prix

L'offre de prix devra prendre la forme d'un devis détaillé présentant un descriptif précis des différentes prestations (transport, hébergement, visites).

L'offre doit également faire apparaître le prix de base par élève et le budget global du voyage.

Le contrat précisera notamment :

- Les conditions d'annulation ou de modification des prestations
- Les formalités administratives à remplir dans le cadre du voyage à l'étranger
- Les délais de réclamations relatives aux prestations fournies après le retour du voyage

Article 5 – Limite de transmission des offres et modalités de transmission:

Les offres devront être parvenues au service gestion du Collège Pierre Mauger au plus tard le 31 mai 2024, 17 heures directement auprès du site de l'AJI :

<https://mapa.aji-france.com>

Les candidats non retenus recevront un courrier et celui retenu sera informé par courrier au plus tard le 24 juin 2024.

Article 6 – Critère de jugement des offres:

Les critères de jugement des offres sont :

Qualités des services : 30%

Prix : 50%

Intérêt culturel et pédagogique des visites et circuits proposés : 20%

Article 7 – Condition d’annulation:

L'établissement se réserve la possibilité de ne pas valider ce marché en cas de refus de son Conseil d'administration ou d'un nombre insuffisant de participants.

Contact : tous les renseignements utiles peuvent être obtenus auprès du service gestion; tel 02.51.32.00.27 ;adresse électronique : gestionnaire.0850148z@ac-nantes.fr.

Aux Sables d'Olonne le 17 avril 2024

La Principale, pouvoir adjudicateur

CHABRILLANGEAS Sandrine

